

Direction départementale des Territoires
du Lot

AVIS AU PUBLIC

Autorisation d'exploiter une carrière sur la commune de CARENAC accordée à la SA FLAMARY

Par arrêté préfectoral du 16 juillet 2015, la SA FLAMARY a reçu l'autorisation d'exploiter une carrière située au lieu dit « Gabacherie Sud», sur le territoire de la commune de CARENAC.

L'exploitant est tenu de se conformer aux dispositions réglementaires relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement ainsi qu'aux conditions particulières édictées dans l'arrêté susvisé.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à la mairie de CARENAC où est déposée une copie dudit arrêté ainsi que sur le site internet des services de l'Etat: <http://www.lot.gouv.fr/>

Fait à CAHORS, le 23 juillet 2015

Pour le Directeur et par délégation,
Le Secrétaire Général

Emmanuel DUFOUR